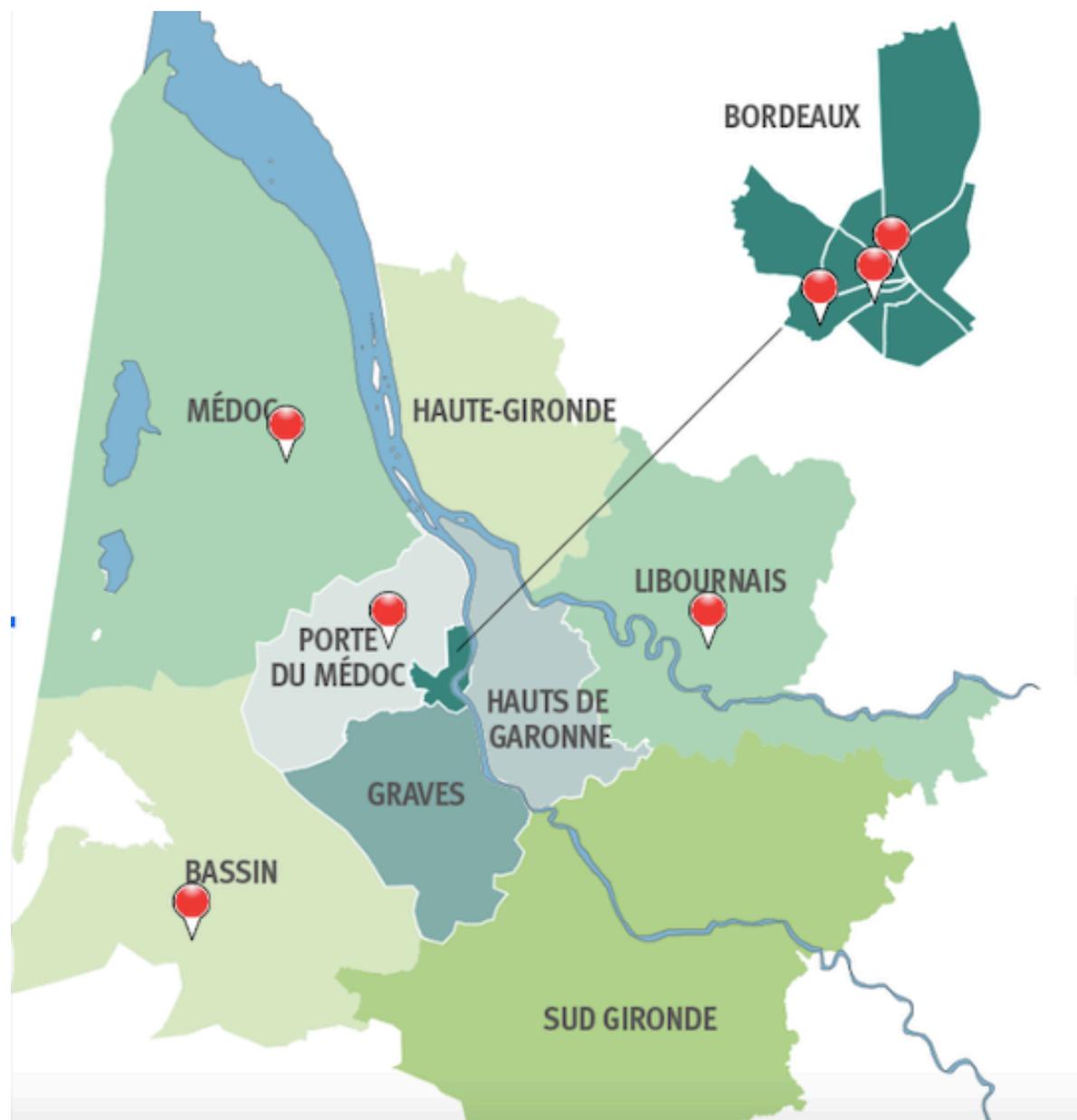


SUPPORT DU COLLECTIF SAGES-FEMMES AAD GIRONDE (Csfaad33)

À destination des maternités et professionnels médicaux de
Gironde

Le Collectif sfaad33 est un groupement de sages-femmes de Gironde, travaillant ou ayant travaillé en accompagnement des accouchements à domicile, travaillant de façon régulière avec les maternités de Gironde et partageant un ensemble de valeurs et des objectifs communs.

- Le Collectif se donne pour objectifs de :
 - **Soutenir** les sages-femmes AAD membres du collectif, dans leurs activités professionnelles
 - **Informer** les professionnels et acteurs des réseaux de périnatalité ainsi que le grand public des compétences et activités des sages-femmes AAD de Gironde.
 - **Représenter** les sages-femmes libérales AAD de Gironde membres du collectif au sein des différents réseaux et instances.
 - **Améliorer** la communication entre le réseau de sages-femmes AAD de Gironde et ses différents partenaires (Maternités, professionnels de santé libéraux, PMI, RPNA, Ordre des sages-femmes, etc.)
 - **Participer** à l'amélioration de l'offre et des parcours de soins grâce au travail en réseau sur le territoire girondin en collaboration avec les maternités, PMI, Réseau Périnatal, autres professionnels de santé et médico-sociaux, et au bénéfice des femmes, des enfants et des couples.
 - **Protéger** la liberté de choix des patientes et couples en facilitant l'accès aux informations sur les compétences et les secteurs d'activités des sages-femmes AAD de Gironde.
 - **Promouvoir** une approche individualisée, bienveillante, empathique et respectueuse entre les membres du collectif, envers les patientes et les couples accompagnés et les partenaires du collectif.



SUPPORTS À DESTINATION DES MATERNITÉS ET PROFESSIONNELS, RÉSEAUX

- [Critères d'éligibilité /exclusion](#)
- [Etudes : AAD une demande réfléchie, un choix sécuritaire](#)
- [APAAD](#)
- [Matériel SF AAD](#)
- [Partenariat ISIS médical](#)
- [Suivi des SF AAD 33 et réseaux](#)
- [FFRPS](#)
- [Guide Pratique AAD](#)

Exemple des demandes AAD en Gironde pour une sage-femme AAD entre 2021 et début 2023



Demandes d'AAD 2021- 2022: 146

- Refus : 81
- **Motifs** : Domicile trop éloigné, appel trop tardif, quota mensuel atteint, FCS précoce, pathologie pré existante (utérus cicatriciel, diabète)
- Suivi débutés : 65
- AAD effectués au 30 janvier 2022 44
- Transferts vers structure 21
- Transferts prénataux : 11
- Transferts intrapartum : 10